

*Matières du tems.* Decemb. 1707. 421

„ tuculier , aux interêts du Roi de Prusse,  
„ par raport à ceux qu'il peut avoir de ce  
„ côté là , particulièrement à ses droits sur  
„ les Comtez de Neuchâtel & de Valan-  
„ gin, soit en procurant à Sa M. le Roi  
„ de Prusse, la possession, aussitôt que ce-  
„ la se pourra, soit en ne faisant ni paix ni  
„ Treve avec la France, à moins que Sa  
„ M. P. ne soit entierement contente des pré-  
„ tentions & droits susdits.

Voilà le titre sur lequel l'Angleterre & la Hollande fondent l'appuy qu'ils donnent dans cette occasion à la Maison de Brandebourg, & ce qui les obligea de presenter le Memoire ci-joint à la Regence de Neuchâtel le 18. Octobre.

MESSIEURS,

C'OMME le Memoire qui fut présenté hier par le Marquis de Puisieux est relatif à celui du onze, & ne contient que des injures & des menaces, nous ne nous y arrêterons pas; mais puis que la violence & l'emportement sont annexés aux Ministres de France, & qu'ils veulent s'approprier par tout où ils sont, le droit de commander de pleine puissance, on ne pouvoit pourtant pas s'imaginer qu'on s'abandonât chez une Nation libre à des incartades semblables à celles du Marquis de Puisieux, faisant venir chez lui plusieurs d'entre vous pour les charger d'injures & de menaces: aucun Ministre a-t'il jamais prostitué de la sorte son Caractere? des Juges d'un Etat Souverain ont ils jamais été traitez si indignement? & si ces menaces faisoient d'autres impressions dans vos cœurs que celle que doit inspirer un juste ressentiment à des gens  
de